



Point 2(b) de l'ordre du jour

CX/AFRICA 11/19/3
Janvier 2011

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Dix-neuvième session
Accra, Ghana, 1 - 4 février 2011

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DU CODEX 2008-2013
(Réponses à la CL 2010/43-AFRICA sur les activités 4.5 et 5.5 reçues par Le Mali)

MALI

Observations et informations sur les activités 4.5 du plan stratégique 2008-2013

Le Mali a adopté en 2002 une Politique Nationale et un Cadre Institutionnel pour la Sécurité Sanitaire des Aliments. Une Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments a été créée par la loi n°03-043 du 30 décembre 2003, chargée de la coordination de toutes les actions de sécurité sanitaire des aliments au Mali, et un Conseil National de la Sécurité Sanitaire des Aliments par le décret n°04-066/PRM du 04 mars 2004, modifié par le décret n° 05-536/P-RM du 07 décembre 2005.

Dans le cadre du renforcement du système national de sécurité sanitaire des aliments, il a été créé auprès du Ministère de Santé par l'arrêté n°05-1812/MS-SG du 01 août 2005, une commission de travail, dénommée Comité National du Codex (CNC) regroupant l'ensemble des acteurs (services gouvernementaux, producteurs, secteur privé, Institutions de recherche, société civile, FAO, OMS).

Afin de réaliser de faciliter la participation active et efficace du pays aux activités de la Commission du Codex, l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA) a été désignée comme Service Centrale de Liaison «Pont de contact du Codex pour le Mali».

Avec le soutien logistique du secrétariat du CNC assuré par l'ANSSA, chaque sous-comité se réunit avant la réunion du Comité Codex correspondant pour préparer la position nationale. Cette dernière est mise à la disposition de la délégation nationale.

Une réunion de restitution des débats du Comité codex est organisée pour permettre à la délégation de rendre compte des conclusions de la réunion du Comité et le compte rendu de mission est envoyé par courrier électronique aux différents membres du CNC et aux parties intéressées.

Les rapports d'activités du Comité National du Codex et les rapports des délégués du Mali aux sessions du Codex sont envoyés par courriel aux membres du CNC, des sous comités, représentants de la FAO, de l'OMS et aux parties intéressées.

Afin d'améliorer la contribution des scientifiques du Mali aux activités du Codex, le Comité National du Codex lors de sa cinquième session de 2009 a mis en place un groupe de travail chargé de l'évaluation des sous comité du Codex.

- Participation du délégué du Mali à la réunion d'appui à l'amélioration de la préparation des sessions codex et de la coordination appropriée des positions communes des Etats membres de l'Union Africaine, initiée par l'UA/IBAR en collaboration avec le CCAFRICA, tenue du 1^{er} au 4 décembre 2009, à Nairobi au Kenya.
- Présentation l'expérience malienne en matière d'organisation et du fonctionnement du CNC lors de l'atelier de formation sur le Codex, tenu du 12 au 16 Avril 2010 à Praia au Cap Vert.

- Participation du délégué du Mali à l'atelier sur le Codex, organisé par l'USDA du 9 au 11 août 2010 à Pretoria en Afrique du Sud.
- Participation d'un expert du Mali, microbiologiste à la réunion du groupe de travail physique du CCAFRICA en collaboration avec l'UA/IBAR, tenue le... à Nairobi, afin de préparer d'une position commune pour la 42^{ème} session du Comité du Codex sur l'Hygiène Alimentaire.
- Echanges avec certains points focaux Codex au nouveau régional, qu'international pour la l'élaboration des positions nationales ;
- Prise en compte des positions régionales dans l'élaboration des positions nationales.

Observations informations sur l'activité 5.5 du plan stratégique 2008-2013

Les organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments sont représentées au niveau de tous les organes du système national de normalisation et de Sécurité Sanitaire des Aliments (Comité National et Sous-Comités du Codex Alimentarius, Conseil National de sécurité Sanitaire des Aliments, Comité National de Normalisation et de Contrôle de Qualité, Comités Techniques de Normalisation, Conseil d'Administration des services techniques de Sécurité Sanitaire des Aliments, Comités d'organisation de la Semaine et du Prix National de la Sécurité Sanitaire des Aliments, Comité National de la Semaine de la normalisation).

Pour une meilleure coordination de leurs actions, les associations des consommateurs avec l'Appui de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments ont mis en place un réseau des associations œuvrant dans le domaine de la Sécurité Sanitaire des Aliments dénommé « Réseau MASSA ».

Le service Central de Liaison pour le Codex du Mali (ANSSA) a mis à la disposition du Réseau MASSA au niveau de son centre de documentation un ordinateur avec connexion Internet.

Le comité national du Codex et ses Sous comités sont ouverts à toutes les parties intéressées.

Avec le soutien logistique et financier du Service central de Liaison du Codex pour le Mali, assuré par l'ANSSA :

- Le Comité National Codex tient une réunion ordinaire par an et des réunions extraordinaires en cas de besoin ;
- Chaque sous-comité se réunit avant la réunion du Comité Codex correspondant pour préparer la position nationale. Cette dernière est mise à la disposition de la délégation nationale ;
- Une réunion de restitution des débats du Comité codex est organisée pour permettre à la délégation de rendre compte des conclusions de la réunion du Comité et le compte rendu de mission est envoyé par courrier électronique aux différents membres du CNC et aux parties intéressées ;
- Un rapport des activités nationales Codex est préparé par le Secrétariat National et soumis au CNC au cours de sa session statutaire.
- Transmission des lettres circulaires de la Commission du Codex aux membres du CNC, des sous-comités du Codex et aux parties intéressées pour commentaires ;
- Gestion de la bibliothèque comprenant l'ensemble des normes, codes d'usages, directives, documents et publications, sur ou ayant rapport avec la sécurité sanitaire des aliments ;
- Distribution des documents, publications et autres données du Codex aux parties intéressées .